

# La réhabilitation de vos bâtiments démarre...

Après les phases d'études et de consultation des entreprises, les ordres de service de démarrage des travaux seront délivrés courant décembre 2012.

La phase de préparation de cette opération a démarré et les installations de chantier seront mises en place prochainement.

Le chantier se déroulera sur une durée totale de douze mois.

Cette Info Concertation a pour objectif de vous fournir quelques renseignements utiles sur le déroulement des travaux.



## Vos interlocuteurs pendant les travaux

→ **La Maîtrise d'oeuvre** veille à la bonne exécution des travaux. Cette équipe est coordonnée par son mandataire : le cabinet d'architectes DES CONTOURS, représenté par M. BAHAUD, le bureau d'études BETHAC. Le Pilotage de l'opération établit le calendrier des interventions, assurera la bonne coordination des interventions des entreprises et veillera au respect des délais. Il sera assuré par ACSP Conseil, représenté par M. COLAS.

→ **La Maîtrise d'ouvrage** est responsable du projet et coordonne les différents intervenants. Cette mission est assurée par le service Bâtiment de la Direction Technique de l'Office. Abdelhafid BENARIF, chargé d'opération, sera votre principal interlocuteur pour le chantier de réhabilitation.

**CONTACT : 01 48 96 24 70.**

→ **La Délégation de Dugny** reste à votre écoute pour les problèmes liés à la gestion courante de votre immeuble et de votre logement.

**CONTACT : Point d'accueil au 37, rue Beauvils - 01 48 36 61 84.**





L'Office a émis les ordres de service de démarrage des travaux aux entreprises suivantes :

- Lot n° 1 : Ravalement - Entreprise IREC,
- Lot n° 2 : Charpente métallique - métallerie - Entreprise VERRE et METAL,
- Lot n° 3A : Menuiseries extérieures - Entreprise VERRE et METAL,
- Lot n° 3B : Menuiseries intérieures - Entreprise VERRE et METAL,
- Lot n° 4 : Revêtements de sols - Entreprise BPVR,
- Lot n° 5 : Peintures - Entreprise BPVR,
- Lot n° 6 : Chauffage, Ventilation, Plomberie - Entreprise UTB,
- Lot n° 7 : Electricité courants forts et faibles - Entreprise BRUNET,
- Lot n° 8 : Aménagements extérieurs - Entreprise GET ORIENCE,
- Lot n° 9 : Espaces verts - Entreprise ISS ESPACES VERTS.

## La phase préparation de chantier

La phase de préparation du chantier a débuté. Cette étape importante permet au Pilote de définir l'organisation globale du chantier avant le démarrage effectif des travaux.

Les principales étapes sont les suivantes :

- Définition du **plan d'installation de chantier** : localisation du bureau de chantier et des cantonnements, zones de stockage des matériaux... **Le bureau de chantier de l'entreprise sera situé dans le local LCR, au 12 bis rue Saint-Just.**
- Définition du **planning de chantier** : il s'agit d'un calendrier détaillé d'exécution des travaux, celui-ci est en cours d'élaboration.  
**IMPORTANT** : le calendrier d'avancement vous sera présenté lors d'une prochaine réunion publique.
- Avant le démarrage des travaux dans les logements : réalisation des **visites préalables**, en présence du locataire, de l'entreprise, de la Maîtrise d'œuvre ainsi que de la Maîtrise d'ouvrage et établissement de la « **fiche travaux** » : description des travaux qui seront effectués dans le logement.
- Réalisation des **prototypes dans un appartement** : une visite du logement témoin sera organisée pour vous présenter les prestations prévues au marché de travaux

## A noter

- Les visites de logements pour établir la « fiche travaux » seront réalisées sur rendez-vous, et **votre présence ou celle d'une personne pour vous représenter est indispensable.**
- Les rendez-vous pour les visites de logements s'étaleront sur plusieurs mois : **ne vous étonnez donc pas de ne pas recevoir de courriers immédiatement !**
- Ces visites permettent également de vous expliquer comment l'entreprise interviendra dans votre logement et de **répondre à vos questions.**

## L'information pendant le chantier

- Durant tout le déroulement du chantier, nous veillerons à vous communiquer toutes les informations utiles par la diffusion de plaquettes "**Info concertation**".
- Un cahier de liaison sera mis à votre disposition au point d'accueil du 37 rue Beaufils, dans lequel vous pourrez mentionner vos remarques. Il sera examiné chaque semaine en réunion de chantier.
- L'Office organisera régulièrement des **réunions d'information** en présence de l'entreprise, du maître d'œuvre et des locataires référents.
- La mise en place de **affichage** dans les halls chaque fois que nécessaire.

## Prochainement

En décembre 2012, l'Oph 93 vous invitera à une **réunion d'information** afin de vous présenter les différents intervenants, l'organisation de chantier et le planning qui aura été défini.

Vous connaîtrez alors les dates prévisionnelles d'intervention dans votre immeuble.



## Les chantiers recrutent !

Si vous êtes en recherche d'emploi, des contrats peuvent vous être proposés dans le cadre des chantiers.

- Pour plus d'informations, vous pourrez contacter : Madame Farida SGHAIER, de la Maison de l'Emploi de La Courneuve située au 63 rue de la Convention au 01 71 89 66 20. Elle pourra répondre à toutes vos questions et vous aider dans vos démarches.